



Objet de la réunion : séance plénière.

On retiendra que :

Ordre du jour	Synthèse de discussions	Relevé de décisions
Outils de communication et de fonctionnement du Conseil Citoyen (CC).	<ul style="list-style-type: none">➤ Rappel sur le budget 2020 du CC: budget restant de 8,02€ sur 2400,00€.➤ Modifications du flyer du CC :<ul style="list-style-type: none">- Phrases dans les deux bulles de discussion inversées ;- Logo CGET supprimé et remplacé par celui de l'ANCT.➤ Echanges sur l'achat d'une « boîte à idée » ainsi que la création d'un formulaire type pour recueillir les idées et propositions des habitants.➤ Afin de recenser la parole des habitants des réunions à thèmes seront organisées.➤ Echanges et discussion sur l'accueil des habitants : les membres proposent d'avoir un lieu non institutionnel dans lequel ils pourraient rencontrer/accueillir les habitants de façon conviviale : type « maison des familles ». En effet, ils constatent que les habitants ont du mal à aller vers la Maison France Service (MFS) qui pour eux reste encore aussi institutionnelle que le CCAS.	<p>Modifications validées par l'ensemble des membres.</p> <p>→ Il convient d'indiquer sur le panneau d'affichage le message suivant : « <i>Bientôt une boîte à idée sera mise à votre disposition afin de recueillir vos idées pour le développement du quartier. Les propositions seront anonymes</i> »</p> <p>→ Les membres devront proposer 3 thèmes afin de mettre en place ces réunions. Les données recueillies seront par la suite transmises au délégué du Préfet.</p> <p>→ Proposition à émettre lors de la prochaine réunion TFPB.</p>
Suivi des actions 2020.	<ul style="list-style-type: none">➤ Un diagnostic en marchant sera organisé. Les partenaires à inviter sont : un représentant du contrat de ville, le délégué du Préfet, les bailleurs sociaux (SHLMR et SEMADER), les médiateurs du quartier, la Poste, les acteurs locaux intervenant dans le quartier (associations et autres).➤ Action de communication sur le Fonds de Participation des Habitants (FPH).	<p>→ Le diagnostic en marchant sera réalisé le vendredi 5 février 2021 à partir de 14h00.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - Les affiches FPH ont été collées sur les boîtes de lettres à la Résidence de la Place et à l'Impasse de la Rivière le 06/01 (Groupe : Anise et Gilberte). - Nombre de fiche projet FPH reçue : 1. <p>Il s'agit du projet « <i>Rayonnement Maloya</i> » dont le comité d'attribution avait été reporté à une date ultérieure.</p>	<p>→ Le reste des affiches seront collées prochainement au PLR Village Desprez par Calixte, accompagné de l'éducatrice de rue.</p> <p>→ Le comité d'attribution se réunira le mercredi 03/02/21 à 15h00.</p>
<p>Bilan mensuel de l'accompagnement des habitants par l'éducatrice de rue (APPEI).</p>	<p>➤ Retour fait par Aurélie BOYER :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11 personnes accompagnées ; - type d'accompagnement majoritaire : démarches administratives et médicales (carte vitale, attestation de sécurité sociale, demande de complémentaire santé, carte d'identité, attestation de domicile) ; - Constats : <ul style="list-style-type: none"> *les habitants ont du mal à aller avec les institutions pour effectuer leurs démarches car ils sont parfois mal reçus et qu'ils ont aussi besoin d'écoute ; *Difficultés à rencontrer les habitants sur le secteur PLR Village Desprez ; *Forte addiction dans le quartier. 	<p>→ Projet en cours avec l'ANPAA pour l'intervention d'une équipe mobile d'éducateurs. Un partenariat sera fait avec la coordinatrice santé du contrat de ville.</p>
<p>Questions diverses.</p>	<p>➤ Retour sur la liste des membres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - courrier de démission de l'association Chut' Niagara reçu ; - courrier de démission de Mme MOUNIAMA Sandrine non retourné. <p>➤ INFORMATIONS:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un comité technique de la TFPB se tiendra le 09/02/2021 à 14h00 en salle du conseil de la Mairie de Sainte-Suzanne. <p>Les membres expriment leur difficulté à se libérer pour assister aux réunions pendant les heures de travail.</p>	<p>→ Il convient d'envoyer un courrier à l'association Comité Citoyen pour la mise à jour de la liste de ses membres. Une réponse sera attendue sous 8 jours.</p> <p>→ Les 2 représentants du CC qui participeront à cette réunion sont : Gilberte et Calixte (présence à confirmer).</p>
<p>Prochaine séance plénière</p>	<p>Ordre du jour prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils de communication et de fonctionnement du CC ; - Suivi des actions 2021 ; - Résumé du comité technique TFBP ; - Bilan mensuel sur l'accompagnement des habitants par l'éducatrice de rue ; - Questions diverses. 	<p>Mardi 23 février 2021, à 16h30 au CASE de Village Desprez.</p>